

LA PORTEUSE DE PAIN

—0—
DEUXIÈME PARTIE.—(Suite.)
—0—

XCVI

Les deux agents avaient conduit Ovide Soliveau au dépôt de la préfecture et l'avaient fait admettre provisoirement à l'infirmerie, dans une salle où il se trouvait seul. Le sommeil succédant à la crise nerveuse, et qui presque sans exception suivait l'absorption de la liqueur canadienne, durait tous les jours.

—Il n'y a pas lieu de s'en préoccuper, dirent les agents. Puis ils se rendirent au cabinet du chef de sûreté. Celui-ci les reçut aussitôt. Ils avaient l'un et l'autre l'oreille basse. Rien qu'à voir leur physionomie piteuse, le chef de la sûreté jugea qu'ils rentraient bredouille.

—N'y avait-il donc rien de vrai dans la dénonciation qui m'a été faite au sujet de la nommée Jeanne Fortier? demanda-t-il vivement.

—Tout était vrai, monsieur.

—Alors Jeanne Fortier est au dépôt?

—Non, monsieur. Elle est libre.

—Libre! Vous plaisantez, je pense!

—Nous ne nous permettrions point de plaisanter, monsieur, et d'ailleurs, il n'y a pas lieu.

—Alors, expliquez-vous.

—Au moment où nous procédions à l'arrestation de cette femme, les gens très nombreux qui lui offraient le banquet ont pris parti pour elle, se sont jetés entre elle et nous, et ont protégé sa fuite.

—Ce soir, la maison sera fermée par mesure administrative. Mais expliquez-moi comment se sont passées les choses.

—Voici l'explication, monsieur.

Et l'un des agents raconta par le menu au chef de la sûreté ce que nous avons nous-même mis sous les yeux de nos lecteurs. Le magistrat écouta ce récit avec une attention profonde.

—Tout cela est bien étrange, dit-il, et demande une enquête approfondie. Se pourrait-il qu'on ait condamné, il y a vingt-et-un ans, Jeanne Fortier innocente?

—Ça n'est pas douteux, monsieur, s'il faut s'en rapporter à ce qu'a dit l'homme qui venait de boire à son insu la liqueur américaine destinée par lui à Jeanne Fortier, et dont le docteur appelé pour lui donner des soins connaît les effets.

—Savez-vous l'adresse de ce personnage plus que suspect?

—Non, monsieur.

—Comment, non! s'écria le chef de la sûreté. L'auriez-vous laissé partir aussi? Il fallait vous assurer de lui!

—C'est ce que nous avons fait, monsieur; il est à l'infirmerie du dépôt.

—A la bonne heure. Le nom de cet homme.

—Ovide Soliveau.

—Allez le prendre et emmenez-le moi.

—En ce moment c'est impossible, monsieur.

—Pourquoi?

—Sous l'influence de la liqueur absorbée par lui, il dort d'un sommeil aussi profond qu'une léthargie.

XCVII

Qu'on me l'amène dès qu'il se réveillera, reprit le chef de la sûreté, et accompagnez-le. Peut-être aurai-je besoin de vous.

—Bien, monsieur, répondit l'agent.

—Maintenant, occupons-nous de Jeanne Fortier. Les gens qui lui donnaient ce banquet ont protégé sa fuite?

—Oui, monsieur.

—Connaissez-vous son domicile?

—Non, monsieur, et c'est sans importance, car il est bien certain que, se sachant découverte, elle ne rentrera pas chez elle.

—En effet, ce n'est point là que nous la prendrons. Faites une enquête cependant, pour découvrir où elle travaillait, quels endroits elle fréquentait d'habitude, et nous établirons une surveillance. Elle ira sans doute ce soir chercher un gîte dans quelque maison meublée. Je donnerai des ordres pour que des descentes de police aient lieu cette nuit.

—Que devons-nous faire, monsieur, relativement à ce Paul Harmant dont Ovide Soliveau parlait?

—Je m'occuperai de lui dès que j'aurai questionné l'hom-

me en question. En ce moment, je n'ai rien de plus à vous dire. Vous pouvez vous retirer.

Les policiers saluèrent et quittèrent le cabinet. Le chef de la sûreté alla trouver le commissaire aux délégations, s'entretint avec lui pendant cinq minutes, revint à la préfecture, donna quelques ordres et monta à l'infirmerie du dépôt. Ovide Soliveau dormait encore; cependant son sommeil paraissait un peu moins lourd.

—Je serai dans mon cabinet à huit heures précises, dit le chef à l'un des gardiens chargés du service de l'infirmerie. Dès que cet homme ouvrira les yeux, prévenez-moi ou faites-moi prévenir sans perdre un instant.

Puis il quitta la préfecture pour aller dîner. A huit heures, il était de retour.

—Est-on venu de l'infirmerie? demanda-t-il au garçon de bureau.

—Non, monsieur, pas encore.

Afin d'obéir au chef de la sûreté, le gardien de l'infirmerie s'était installé auprès du lit d'Ovide Soliveau. A neuf heures seulement ce gardien crut s'apercevoir que l'homme surveillé par lui faisait un léger mouvement. Un examen attentif le convainquit bien vite qu'il ne se trompait pas. Le réveil complet et simultané du corps et de l'intelligence ne se fit point attendre. Soliveau étendit les bras, ouvrit les yeux, se dressa sur son séant et jeta un regard autour de lui. La faible lueur d'un seul bec de gaz éclairait assez mal la

soigneusement à clef derrière lui, et dit au gardien chef

—L'homme vient de s'éveiller. Il parle.

—C'est bien. Allez, prévenir le chef de la sûreté.

—J'y cours.

Et l'infirmier se hâta d'obéir.

Le Dijonnais répéta pour la seconde fois, presque à voix haute :

—Au dépôt de la préfecture! et j'étais rue de Seine, ajouta-t-il, au "Rendez-vous des boulangers," en train de fêter Jeanne Fortier, à qui Marianne venait de verser un verre de cette chartreuse où j'avais mis une dose de liqueur canadienne.

Soudain Ovide poussa une exclamation de rage. La lumière venait de jaillir dans son esprit.

—Je comprends tout! murmura-t-il ensuite : Marianne s'est trompée. C'est à moi qu'elle a versé la diabolique liqueur! Je suis perdu, j'ai parlé, et les agents chargés de l'arrestation de Jeanne Fortier m'ont arrêté en même temps qu'elle. Liqueur maudite, au lieu de me servir tu devais donc me perdre! Qu'ai-je dit? Tout ce qu'il ne fallait pas dire, à coup sûr. J'ai dévoilé mon passé, comme Jacques Garaud m'avait dévoilé le sien, comme Amanda m'avait livré ses pensées les plus secrètes. Tonnerre du diable! je suis battu par mes propres armes!

Ovide en était là de son monologue quand il entendit la clef tourner dans la serrure. La porte s'ouvrit. Trois gardes de Paris se trouvaient sur le seuil avec un gardien.

—Venez, dit le gardien à Ovide.

—Où va-t-on me conduire? demanda ce dernier. Que me veut-on?

—Vous le verrez. Suivez les gardes.

Toute velléité de résistance était impossible. Le Dijonnais se résigna donc et fit ce qu'on venait de lui ordonner. Au bout de quelques minutes il entra dans le cabinet du chef de la sûreté, où l'attendait un juge d'instruction, son greffier et les deux agents qui avaient arrêté au banquet. Un des gardes déposa sur le bureau du chef un mouchoir de poche noué aux quatre coins dans lequel se trouvait un facès, un porte-monnaie, une montre et une clef.

—Voilà ce qu'il portait sur lui quand nous l'avons ramassé dans la rue, dit l'un des policiers.

Le juge d'instruction, auquel le chef de la sûreté avait remis les notes, prit la parole :

—Votre nom? demanda-t-il.

—Pierre Lebrun, répondit Ovide Soliveau.

—Vous mentez? répliqua le magistrat, en le regardant les yeux dans les yeux.

Le Dijonnais était rentré en possession de tout son aplomb de mal-faiteur émérite.

—Alors fit-il d'un ton presque insolent, si vous avez la prétention de savoir mieux que moi comment j'ai m'appelle, pourquoi me questionnez-vous?

—Vous vous nommez Ovide Soliveau, reprit le juge.

—Si ça vous fait plaisir, mon Dieu, je le veux bien.

—Je vous conseille de quitter cet air gouailleux et de répondre sérieusement.

—On répond comme on peut.

—Où êtes-vous né?

—Vous devez le savoir, puisque vous savez si bien mon nom.

Le juge d'instruction eut peine à réprimer un geste d'impatience.

—N'aggravez point votre situation par d'inutiles bravades, dit-il cependant d'un ton très calme. Si vous ne répondez pas, votre cousin Paul Harmant répondra pour vous.

—Allons, pensa Soliveau, décidément j'ai trop parlé. Je me suis mis dans l'embarras par ma faute, j'y suis jusqu'au cou. Il ne s'agit pas de faire le malin.

Il ajouta tout haut :

—Je suis né à Dijon.

Puis il donna la date de sa naissance et les noms de ses père et mère.

—Tout ça c'est très bien, poursuivit-il. Mais il doit y avoir un malentendu, il y en a même un certainement. J'ai l'air d'être prisonnier. Vous m'interrogez comme on interroge un inculpé. Je voudrais bien savoir pourquoi.

—On vous l'apprendra tout à l'heure si vous tenez à paraître ne pas le savoir. Répondez d'abord. Paul Harmant est votre cousin?

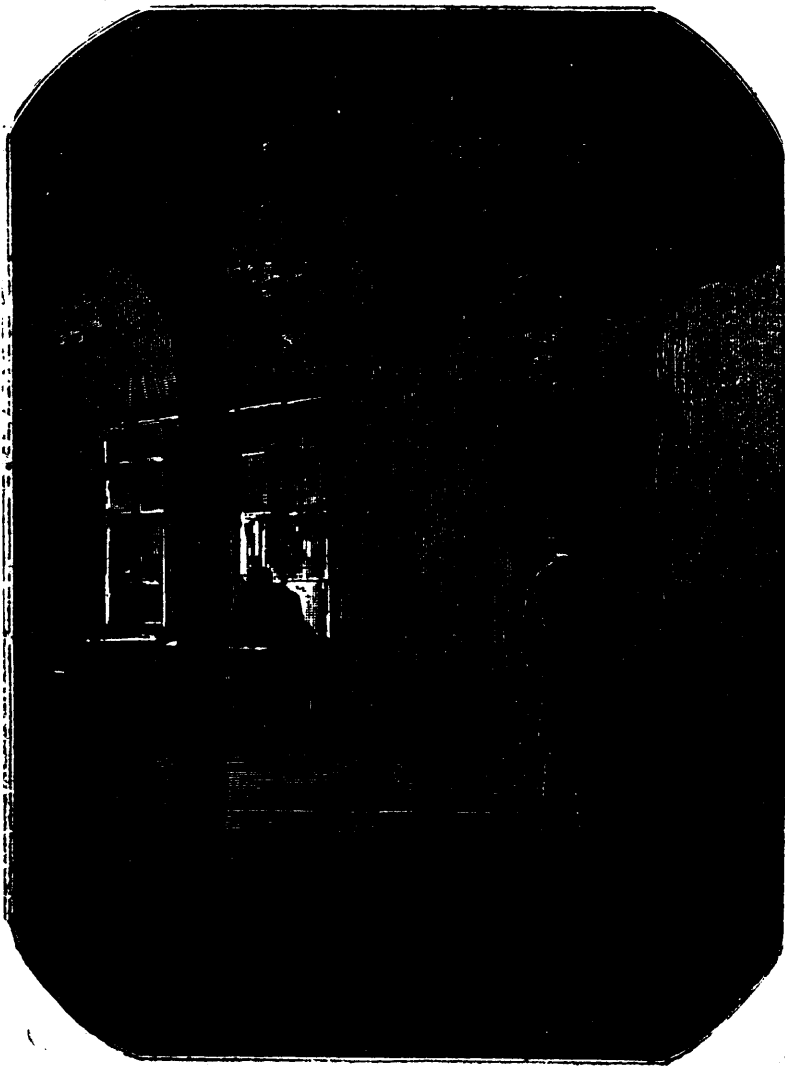
—Oui.

—Vous en êtes sûr?

—Comment, si j'en suis sûr!

—Vous mentiez donc au "Rendez-vous des boulangers" en affirmant que votre cousin était mort, et que l'homme qui se fait appeler aujourd'hui Paul Harmant, avait en réalité un autre nom?

Ovide comprenait de plus en plus que, sous l'influence de



Paul Harmant s'approcha de nouveau de la porte et sonna à plusieurs reprises. — (Voir p. 302 col. 3).

petite salle où il se trouvait.

Ovide vit à côté de son lit le gardien, qui l'examinait avec une attention pleine de curiosité. Il passa la main sur son front.

—Ah! ça, où suis-je donc? demanda-t-il, presque sans en avoir conscience, et n'étant pas bien sûr de ne point rêver.

Le gardien répondit :

—Vous êtes à l'infirmerie du dépôt de la préfecture de police.

Soliveau, pris d'une soudaine épouvante, tressaillit de tout son corps et sauta en bas du lit sur lequel on l'avait étendu sans lui retirer ses vêtements.

—Au dépôt de la préfecture! répéta-t-il pâle et tremblant.

—Oui.

—Depuis quand?

—Depuis cinq heures du soir, à peu près. On vous a apporté ici sans connaissance.

Ovide ne se souvenait absolument de rien. Brisé, anéanti, il se laissa retomber lourdement sur le lit, prit son front entre ses deux mains et fouilla sa mémoire. L'infirmier se dirigea vers la porte de la petite salle, l'ouvrit, la referma